

La phytothérapie en recul

Il existe en Suisse un peu plus de 7000 médicaments autorisés en médecine humaine. Un sur cinq est un médicament complémentaire ou un phytomédicament. À cela s'ajoutent environ 11 000 préparations homéopathiques et anthroposophiques autorisées sans indication. Voilà qui peut paraître énorme. La diversité des remèdes naturels permet de proposer des thérapies individuelles, préventives, alternatives et complémentaires. Les traitements peuvent être modulés en fonction de la tolérance et des préférences du patient.

Ces nombreux remèdes naturels sont principalement fabriqués et distribués en Suisse par des PME, et confectionnés à partir de matières premières naturelles de très grande qualité. Les remèdes naturels sont très appréciés au sein de la population. Ils sont généralement très bien supportés et peuvent être très largement utilisés. Une situation gagnant-gagnant: l'industrie locale produit des médicaments pour la population locale - de manière naturelle, durable, sûre, et avec une excellente qualité suisse. Exactement dans l'esprit de l'article constitutionnel sur la prise en compte des médecines complémentaires.

Malheureusement, les apparences sont trompeuses, car la réalité est tout autre. Les médicaments complémentaires et les phytomédicaments sont largement sur-réglés. Les obligations imposées sont toujours plus nombreuses et plus strictes. L'homologation et l'inspection mettent en œuvre ces dernières sans faire de compromis. Elles rendent la fabrication beaucoup plus chère et la mettent en danger, sans pour autant contribuer à améliorer la sécurité ou la qualité.

Conséquence: de plus en plus de médicaments naturels disparaissent du marché. Ce recul est particulièrement significatif avec les préparations à base de plantes. En 10 ans, le nombre de produits de phytothérapie est passé de 790 à 460, soit une baisse de plus de 40%. Avec chaque produit qui disparaît, ce sont autant de possibilités thérapeutiques qui sont supprimées. Cette sur-réglementation est doublement fatale. Elle impacte la diversité des médicaments ainsi que la prise en charge médicale. En outre, elle menace l'existence des PME suisses qui les fabriquent, ainsi que de précieux emplois.

Dr Herbert Schwabl,
président de l'ASMC